Pour publication immédiate : 12/12/2017 **GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO**

LE GOUVERNEUR CUOMO ANNONCE DES MESURES DE PROTECTION SUPPLÉMENTAIRES POUR LES CONSOMMATEURS AU LENDEMAIN DE LA VIOLATION DE DONNÉES D'EQUIFAX

De nouvelles réglementations exigent des réponses en temps réel pour les New-Yorkais touchés

Elles demandent aux agences d'évaluation des crédits à la consommation de divulguer les tentatives de faire du profit sur le dos des consommateurs affectés

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a ordonné aujourd'hui au Département d'État de New York (New York Department of State) de mettre en place de nouvelles réglementations pour que les agences d'évaluation des crédits à la consommation rendent des comptes au public. Les réglementations, adoptées en urgence et applicables immédiatement, obligent les agences d'évaluation des crédits à la consommation à répondre sous 10 jours aux demandes émises par la Division de la protection des consommateurs (Division of Consumer Protection) du Département d'État au nom des consommateurs.

« Les agences d'évaluation des crédits à la consommation ont le devoir de traiter tous les consommateurs équitablement et honnêtement et, ici à New York, nous nous assurerons que les meilleures protections peuvent être actionnées par toutes les victimes de fraude », **a déclaré le Gouverneur Cuomo.** « La situation actuelle, dans laquelle les consommateurs peuvent être pénalisés lorsque leurs données sont violées, est inacceptable et, grâce à l'ajout de ces nouvelles protections, cette administration demandera aux agences de rendre des comptes et participera à la protection des New-Yorkais et de leur avenir financier. »

Les nouvelles réglementations pour protéger les consommateurs :

- obligent les agences d'évaluation des crédits à la consommation à identifier des référents spécifiques pour la Division de la protection des consommateurs, afin que celle-ci puisse obtenir les informations vitales nécessaires pour aider les consommateurs new-yorkais ;

- exigent une réponse rapide, sous 10 jours, de la part des agences d'évaluation des crédits à la consommation, aux demandes d'informations formulées au nom des consommateurs par la Division de la protection des consommateurs ;
- demandent aux agences d'évaluation des crédits à la consommation de coopérer avec la Division de la protection des consommateurs et de divulguer clairement aux consommateurs tous les frais associés à la vente ou à l'utilisation de produits et services commercialisés en tant que produits de protection contre le vol d'identité, notamment lorsque ces produits sont proposés « gratuitement » à l'origine ; et
- obligent les agences d'évaluation des crédits à la consommation à déposer, auprès de la Division de la protection des consommateurs, une liste et une description de tous les liens professionnels et relations contractuelles qu'elles possèdent avec des sociétés proposant une surveillance des crédits et des produits liés.

Les réglementations peuvent être consultées en ligne ici.

La Secrétaire d'État, Rossana Rosado, a déclaré : « Nous prenons très au sérieux notre rôle de protection des consommateurs face aux préjudices économiques. La Division de la protection des consommateurs du Département d'État travaillera sans relâche au nom des New-Yorkais affectés pour s'assurer qu'ils obtiennent les informations dont ils ont besoin pour prendre des décisions éclairées sur la manière de prévenir le vol d'identité résultant de cette violation de données. Ces réglementations mettent également en place un cadre de bon sens pour s'assurer que les consommateurs ont accès à une assistance rapide en cas de violations futures ».

La Division de la protection des consommateurs enverra également une mise en demeure à Equifax en vue d'obtenir les informations vitales nécessaires pour aider la Division à évaluer correctement les dommages et les risques d'un vol d'identité suite à une violation de données pour les consommateurs de l'État de New York.

L'action du Gouverneur Cuomo complète les réglementations proposées, récemment émises par le Département des services financiers de New York (New York Department of Financial Services), qui ont établi une obligation d'inscription pour les agences d'évaluation des crédits à la consommation, et imposé la conformité avec les normes de cybersécurité de l'État, inédites dans le pays. En vertu de ces règles, les institutions financières réglementées dans l'État de New York ont l'interdiction de fournir tout renseignement aux agences d'évaluation des crédits à la consommation qui ne respectent pas ces obligations.

Le Département d'État est chargé, en vertu de la loi, de coordonner les activités de protection des consommateurs de toutes les agences de l'État et peut mener des enquêtes sur les questions qui affectent les intérêts des consommateurs. Le Département d'État collaborera étroitement avec le Département des services financiers tandis que l'État continue d'examiner la violation d'Equifax ainsi que toute mesure supplémentaire devant être prise pour aider les consommateurs à prévenir le vol d'identité.

Pour en savoir plus sur la Division de la protection des consommateurs, demander des renseignements ou pour déposer une plainte en tant que consommateur, rendez-vous sur www.dos.ny.gov/consumerprotection ou appelez la ligne téléphonique d'assistance aux consommateurs au 800-697-1220. La Division peut également être jointe via Twitter à @NYSConsumer et Facebook sur www.facebook.com/nysconsumer.

###

Des informations complémentaires sont disponibles à l'adresse www.governor.ny.gov
État de New York | Chambre Exécutive | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418